

Redressement des finances et réforme de l'Etat

Rencontre du Conseil d'Etat avec les cadres de l'administration cantonale

Le Conseil d'Etat a rencontré lundi 26 avril 2010 en fin de journée à Malvilliers les chef-fe-s de service et d'office de l'administration cantonale. Le but de cette réunion portait sur le lancement du projet de redressement des finances et de réforme de l'Etat et la présentation du délégué au redressement M. Francis Randin, qui prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} mai. La rencontre, qui a réuni quelque 130 personnes, s'est déroulée dans un cadre convivial et a donné lieu à de riches et fructueux échanges.

A l'heure où les contraintes qui pèsent sur les cadres de l'administration cantonale sont fortes, en matière de gestion du personnel et bien entendu sur le plan financier, le Conseil d'Etat a tenu tout d'abord à les remercier pour leur engagement ainsi que celui de leurs collaborateurs.

Il a rappelé qu'aujourd'hui, l'Etat n'est plus en mesure de tenir ses engagements et que le recours systématique depuis de nombreuses années aux coupes linéaires dans les budgets, dans les subventions et dans la masse salariale, est une situation qui n'est plus tenable. Il faut donc impérativement agir pour rétablir la situation.

Le Conseil d'Etat tient à inscrire son action dans le cadre des mécanismes de maîtrise des finances et du frein à l'endettement. Aujourd'hui, il est urgent de redresser les finances cantonales sur la base de mesures durables, donc structurelles. En examinant plus à fond les prestations délivrées par l'Etat, pour en réduire le nombre ou en améliorer l'efficacité.

Le Conseil d'Etat ne veut plus disperser les moyens à sa disposition, mais les concentrer. Il s'est dit déterminé à revoir à la baisse le nombre de projets annoncés dans la feuille de route mais d'achever ceux qu'il aura retenus. Il souhaite moderniser les instruments de gestion et en introduire de nouveaux destinés à améliorer la productivité de l'administration cantonale et à faciliter les relations avec les usagers, par exemple via le Guichet sécurisé unique.

Il souhaite mettre en place une conduite par objectifs, avec des enveloppes budgétaires et des contrats de prestations avec les services. Ces instruments donneront plus de responsabilité et d'autonomie aux cadres de l'administration.

Un seul but: construire l'avenir

La crédibilité du Conseil d'Etat passe par sa capacité à construire l'avenir. Et telle est la finalité du projet de redressement de finances et de réforme de l'Etat, dont la préparation du budget 2011 constitue une première étape.

Pour diriger les travaux menés dans le cadre du programme de redressement des finances et de la réforme de l'Etat, le Conseil d'Etat a engagé M. Francis Randin, qui prendra ses fonctions le 1^{er} mai 2010 au Château de Neuchâtel, siège du gouvernement cantonal.

Répondant directement au Conseil d'Etat, M. Francis Randin sera chargé de la conduite des sous-projets concernant le programme de redressement et de la réforme du gouvernement et de l'administration. Le Conseil d'Etat fonctionnera pour sa part en qualité de comité de pilotage de l'ensemble du projet. Il définira et validera les objectifs politiques et stratégiques du projet, la planification et les ressources mises à disposition.

Dans un premier temps, M. Francis Randin rencontrera tous les chefs de service de l'administration cantonale. Il participera également aux discussions budgétaires pour l'exercice 2011. Dans un deuxième temps, il s'emploiera à réaliser les missions à court terme confiées par le Conseil d'Etat en misant sur un nombre limité de projets pour 2010 et en travaillant à une simplification administrative (procédures en matière d'engagement du personnel et de conduite des affaires financières de l'Etat) en collaboration avec les chefs des services centraux concernés.

Aller de l'avant, malgré le référendum

Malgré l'annonce de dépôt d'un référendum contre le décret de 16 millions adopté par le Grand Conseil concernant le redressement des finances et la réforme de l'Etat, le Conseil d'Etat a rappelé sa détermination à aller de l'avant, un avis d'ailleurs partagé par la commission de gestion et des finances.

Le Conseil d'Etat a tenu à souligner que ces 16 millions de francs sont surtout destinés à soutenir l'administration dans ses réflexions et ses travaux pour la durée du projet de redressement des finances et de réforme de l'Etat. Un projet qui s'étendra jusqu'en 2016.

Un projet qui doit permettre de passer à une dynamique positive et durable. Une dynamique qui doit inscrire pleinement le canton de Neuchâtel dans un mouvement qui est en train de redessiner la carte de notre pays et de notre continent.

Pour de plus amples renseignements:

Jean Studer, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 64 00.

Neuchâtel, le 27 avril 2010